

COMMUNE DE BON-ENCOTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du MARDI 25 JANVIER 2022 à 18 h
(Extrait du Registre)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 25 JANVIER à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCOTRE légalement convoqué le 14 janvier 2022, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. DEGUIN Gérard, M. COUDERC Patrick, M. GALABERT Vivian, Mme TABANON Chantal, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERHOURHI Martine, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik.

Étaient représentés :

Mme CHATOT Magali pouvoir à M. MOINEAU Philippe.
M. BIELLE-BIARREY Laurent pouvoir à M. ROULET Pascal.
Mme FERRAND Isabelle pouvoir à Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte.
M. JEANNE Vincent pouvoir à M. AMELING Christian.
M. VALERO Jean-Michel pouvoir à Mme LAMY Laurence.
Mme LAFFAGE Stéphanie pouvoir à Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline.

Absents :

M. GABEN Stéphane.
Mme ESPINASSE France.

Monsieur GALABERT Vivian a été désigné secrétaire de séance.

2022.06 OBJET : DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SIEGEANT DANS LES COMMISSIONS DE L'AGGLOMERATION D'AGEN.

Mes Chers Collègues,

I - Exposé des motifs :

L'organe délibérant de l'EPCI peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le président de l'établissement qui est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent.

L'article L. 5211-40-1 du CGCT prévoit que l'EPCI à fiscalité propre peut, lorsqu'il forme une commission dans les conditions de l'article L.2122-22 du CGCT, prévoir la participation à cette commission de conseillers municipaux des communes membres. Il doit alors en déterminer les conditions.

Ainsi et dans le cadre du nouvel EPCI suite à la fusion avec les Communauté des Communes de la PAPS, le règlement intérieur de l'Agglomération d'Agen prévoit que « *les membres sont proposés par les conseils municipaux des communes de l'agglomération* ». Les statuts de la nouvelle Agglomération précisent dans l'article 4.2 que chaque commune membre dispose d'un représentant et d'un suppléant.

Par ailleurs, le conseil d'Agglomération d'Agen du jeudi 20 janvier prochain prévoit d'élargir le nombre de commissions en créant celle concernant « l'agriculture, la ruralité et l'alimentation ».

II - Considérants et références juridiques :

Vu l'article L. 2121-22 et article L. 5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui précisent les modalités d'organisation des commissions intercommunales,

Vu l'article L. 5211-40-1 du CGCT qui offrent la possibilité d'élargir la composition des commissions intercommunales aux conseillers municipaux des communes membres qui ne sont pas conseillers communautaires,

Je vous propose, mes Chers Collègues, de bien vouloir procéder à la désignation des élus qui représenteront la commune de Bon-Encontre au sein des commissions intercommunales de la nouvelle Agglomération d'Agen :

Thèmes COMMISSIONS PERMANENTES CAA
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (infrastructures et SCoT) et Enseignement Supérieur et Recherche
COHESION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE ET GENS DU VOYAGE
ECONOMIE, EMPLOI ET TRANSITION NUMERIQUE
TRANSITION ECOLOGIQUE, COLLECTE, VALORISATION DES DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE
LOGEMENT, HABITAT, REVITALISATION DES PÔLES DE PROXIMITE ET AMENAGEMENT DES CENTRES BOURGS
TRANSPORTS ET MOBILITES
VOIRIE, PISTES CYCLABLES ET ECLAIRAGE PUBLIC
EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI ET METHANISATION
FINANCES (et CAO)

URBANISME (PLUI et ADS)

POLITIQUE DE SANTE ET ACCESSIBILITE

TOURISME

AGRICULTURE, RURALITE ET ALIMENTATION

Je vous remercie de bien vouloir procéder au vote à main levée.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (infrastructures et SCoT) et Enseignement Supérieur et Recherche.

Se sont portés candidats :

L. BIELLE-BIARREY (Titulaire) P. ROULET (Suppléant)

VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 M. DEGUIN Gérard, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERHOURHI Martine Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. SCHEIFF Yanik.

COHESION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE ET GENS DU VOYAGE

Se sont portés candidats :

J. ANNETTE-OGIER (Titulaire) - I. FERRAND (Suppléante) **VOTE : Pour : 19**
DERHOURHI Martine (Titulaire) – Pascal RAYSSAC (Suppléant) **VOTE : Pour : 8**

ECONOMIE, EMPLOI ET TRANSITION NUMERIQUE

Se sont portés candidats :

M. CHATOT (Titulaire) – J.M VALERO (Suppléant)

VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 M. DEGUIN Gérard, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERHOURHI Martine, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. SCHEIFF Yanik.

TRANSITION ECOLOGIQUE, COLLECTE, VALORISATION DES DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE

Se sont portés candidats :

P. MOINEAU (Titulaire) – D. BRUGIDOU (Suppléant) **VOTE : Pour 18 Abstention : 1**
M. MOINEAU Philippe.

Y. SCHEIFF (Titulaire) – S. BARRAULT (Suppléante) **VOTE : Pour : 8**

LOGEMENT, HABITAT, REVITALISATION DES PÔLES DE PROXIMITE ET AMENAGEMENT DES CENTRES BOURGS

Se sont portés candidats :

I. FERRAND (Titulaire) – M. CHATOT (Suppléante) **VOTE : Pour 19**

S. BARRAULT (Titulaire) – C. VIDAL (Suppléant) **VOTE : Pour 8**

TRANSPORTS ET MOBILITES

Se sont portés candidats :

P. MOINEAU (Titulaire) – L. LAMY (Suppléante) **VOTE : Pour 19**

L. DERRAMOND (Titulaire) – P. RAYSSAC (Suppléant) **VOTE : Pour 8**

VOIRIE, PISTES CYCLABLES ET ECLAIRAGE PUBLIC

Se sont portés candidats :

C. AMELING (Titulaire) – P. COUDERC (Suppléant) **VOTE : Pour 19**

P. BRUNOT (Titulaire) – L. DERRAMOND (Suppléante) **VOTE : Pour 8**

EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI ET METHANISATION

Se sont portés candidats :

C. AMELING (Titulaire) – L. BIELLE-BIARREY (Suppléant) **VOTE : Pour : 19**

C. VIDAL (Titulaire) – Y. SCHEIFF (Suppléant) **VOTE : Pour : 8**

FINANCES (et CAO)

Se sont portés candidats :

L. LAMY (Titulaire) – P. MOINEAU (Suppléant)

VOTE : Pour : 19 Abstentions : 7 M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERHOURHI Martine, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. SCHEIFF Yanik **Contre : 1** M. DEGUIN Gérard.

URBANISME (PLUI et ADS)

Se sont portés candidats :

P. ROULET (Titulaire) – V. GALABERT (Suppléant) **VOTE : Pour : 19**

C. VIDAL (Titulaire) – Y. SCHEIFF (Suppléant) **VOTE : Pour : 8**

POLITIQUE DE SANTE ET ACCESSIBILITE

Se sont portés candidats :

P. VILLA (Titulaire) – V. JEANNE (Suppléant) **VOTE : Pour : 19**

P. RAYSSAC (Titulaire) – M. DERHOURHI (Suppléante) **VOTE : Pour : 8**

TOURISME

Se sont portés candidats :

V. ALBERTI-DEFFIS (Titulaire) – C. TABANON (Suppléante)

VOTE : Pour : 19 Abstentions : 8 M. DEGUIN Gérard, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERHOURHI Martine, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. SCHEIFF Yanik.

AGRICULTURE, RURALITE ET ALIMENTATION

Se sont portés candidats :

C. TABANON (Titulaire) – S. GABEN (Suppléant) **VOTE : Pour : 19**

S. BARRAULT (Titulaire) – C. VIDAL (Suppléante) **VOTE : Pour : 8**

La liste des désignations des élus qui représenteront la commune de Bon-Encontre au sein des commissions intercommunales de la nouvelle Agglomération d'Agen est établie comme suit :

Thèmes COMMISSIONS PERMANENTES CAA	TITULAIRE	SUPPLEANT
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (infrastructures et SCoT) et Enseignement Supérieur et Recherche	L. BIELLE-BIARREY	P. ROULET
COHESION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE ET GENS DU VOYAGE	J. ANNETTE-OGIER	I. FERRAND

ECONOMIE, EMPLOI ET TRANSITION NUMERIQUE	M. CHATOT	J.M VALERO
TRANSITION ECOLOGIQUE, COLLECTE, VALORISATION DES DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE	P. MOINEAU	D. BRUGIDOU
LOGEMENT, HABITAT, REVITALISATION DES PÔLES DE PROXIMITE ET AMENAGEMENT DES CENTRES BOURGS	I. FERRAND	M. CHATOT
TRANSPORTS ET MOBILITES	P. MOINEAU	L. LAMY
VOIRIE, PISTES CYCLABLES ET ECLAIRAGE PUBLIC	C. AMELING	P. COUDERC
EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI ET METHANISATION	C. AMELING	L. BIELLE-BIARREY
FINANCES (et CAO)	L. LAMY	P. MOINEAU
URBANISME (PLUI et ADS)	P. ROULET	V. GALABERT
POLITIQUE DE SANTE ET ACCESSIBILITE	P. VILLA	V. JEANNE
TOURISME	V. ALBERTI-DEFFIS	C. TABANON
AGRICULTURE, RURALITE ET ALIMENTATION	C. TABANON	S. GABEN

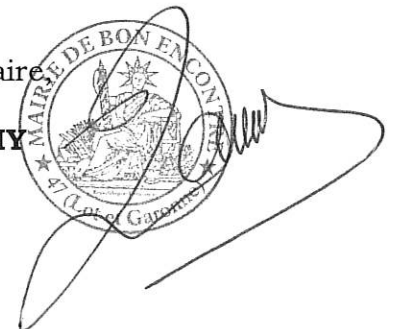
Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.
Affichage le 1^{er} février 2022

Pour copie conforme,

Madame Le Maire

Laurence LAMY



Accusé de réception en préfecture
047-214700320-20220125-202206-DE
Date de télétransmission : 03/02/2022
Date de réception préfecture : 03/02/2022